CANADA

DISCOURS DU TRÔNE

OUVRANT LA DEUXIÈME SESSION
DE LA QUARANTIÈME
LÉGISLATURE DU CANADA

LE 26 JANVIER 2009

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Canada. Gouverneur général
Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la quarantième législature du Canada le 26 janvier 2009

Irrégulier.
40e législature, 2e session (2009)
Publication en série électronique en version PDF.
Mode d'accès : World Wide Web.
Publ. aussi en anglais sous le titre : Speech from the Throne to open the second session of the fortieth Parliament of Canada, January 26, 2009

Copies papier et médias substituts disponibles sur demande au Bureau du Conseil privé, 613-957-5153 ou www.pco-bcp.gc.ca.

ISBN 978-1-100-90502-0
Nº de cat. S01-1/2009F-PDF
ISSN 1493-356X

1. Discours du Trône – Canada – Périodiques.
2. Canada – Politique et gouvernement – 1993- – Périodiques. I. Titre.
II. Titre : Speech from the Throne to open the second session of the fortieth Parliament of Canada, January 26, 2009

J103 320.971'05

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2009

Honorables Sénatrices et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs,

En ces temps incertains où le monde entier est menacé par une économie qui vacille, il devient urgent de travailler ensemble, d'unir nos efforts et d'en appeler à une plus grande solidarité.

Dans le respect de notre tradition démocratique, les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que leurs représentants élus se concertent pour que le Canada sorte plus fort de cette grave crise économique.

Une fois de plus, les représentants de la population se rassemblent pour examiner les priorités de la prochaine session parlementaire.

Chaque discours du Trône marque un jalon important du remarquable parcours qu'effectue le Canada depuis 142 ans. Vos prédécesseurs ont, eux aussi, été convoqués dans cette Chambre en temps de crise : lorsque le Canada luttait pour affirmer son indépendance, sous la menace de la guerre, au cœur de la Grande Dépression et dans les moments où de profondes divergences de vues menaçaient les liens mêmes de la Confédération.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment d'incertitude économique sans précédent. Le resserrement général du crédit a entraîné l'économie mondiale dans une crise incontournable. Les nations du monde se débattent contre des difficultés auxquelles le Canada peut s'attaquer, mais qu'il ne peut éviter.

Le programme du gouvernement et les priorités du Parlement doivent être adaptés à une crise qui empire. Les vieilles hypothèses doivent être éprouvées et les décisions d'autrefois, repensées. L'économie mondiale s'est affaiblie depuis la dernière élection générale fédérale. En fait, elle s'est affaiblie davantage depuis la dernière session du Parlement, le mois dernier.

Notre gouvernement a écouté les Canadiennes et les Canadiens qui s'inquiètent des répercussions de la récession mondiale sur leur emploi, leurs économies et leurs collectivités. Notre gouvernement s'est adressé aux Canadiennes et aux Canadiens de toutes les régions, collectivités et conditions sociales.

Notre gouvernement a largement consulté :

- ceux et celles qui travaillent, investissent, créent des emplois, bâtissent des infrastructures et offrent des services à but non lucratif;

- les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales, les leaders autochtones et les représentants des collectivités;

- il a en fait consulté tous ceux et celles dont l'apport pourrait nous permettre de résister à la tempête.

Notre gouvernement a cherché à dialoguer dans un esprit d'ouverture et de collaboration non partisane. En temps de crise collective, personne n'a le monopole des bonnes idées. Si bonnes idées il y a, il ne convient pas de s'en attribuer le mérite, mais seulement d'être satisfait de trouver des solutions profitables à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

Donnant suite aux idées et suggestions constructives qu'il a reçues, notre gouvernement présentera demain un plan de relance économique qui nous protégera des menaces immédiates, tout en prévoyant des investissements propices à la croissance à long terme.

Il s'agit d'un plan d'action.

- Notre gouvernement stimule l'économie en prenant des mesures directes et en favorisant les dépenses privées.

- Notre gouvernement prend des mesures immédiates pour bâtir le Canada par de nouveaux investissements dans les infrastructures.

- Notre gouvernement agit pour préserver la stabilité du système financier.

- Notre gouvernement agit pour assurer aux entreprises et aux consommateurs l'accès au crédit.

- Notre gouvernement agit pour appuyer les industries canadiennes en difficulté — notamment dans les secteurs forestiers et manufacturiers, de l'automobile, du tourisme et de l'agriculture — et pour protéger les familles et les collectivités qui en dépendent.

- Notre gouvernement agit pour protéger les citoyens vulnérables : les chômeurs et les travailleurs à faible revenu, les aînés, les Autochtones et tous ceux qui sont le plus touchés par la récession économique mondiale.

Ces mesures seront ciblées et prendront la forme de stimulants immédiats tout en favorisant la croissance à long terme et en évitant le retour aux déficits permanents.

Ces mesures protégeront les emplois d'aujourd'hui tout en préparant l'économie à créer ceux de demain.

Les Canadiennes et les Canadiens ont devant eux une année difficile — voire peut-être plusieurs années difficiles. Face à cette incertitude, notre gouvernement a élaboré un plan clair et ciblé. Notre gouvernement dépensera ce qu'il faut pour relancer l'économie et fera les investissements nécessaires pour préserver notre prospérité.

Comme les Canadiennes et les Canadiens s'y attendent, l'économie sera, au cours de la prochaine année, le point central de l'action gouvernementale et des mesures proposées au Parlement. Parallèlement au soutien à l'économie, notre gouvernement s'occupera des autres priorités qu'il a énoncées dans le discours du Trône marquant l'ouverture de la 40e législature.

La crise actuelle est nouvelle, mais l'impératif d'une action concertée est un défi que le Parlement a relevé à maintes reprises au cours de notre histoire. Nous serons aujourd'hui soutenus par les mêmes traits de caractère qui ont déjà permis au Canada de traverser des temps difficiles : unité, détermination et constance.

Honorables Sénatrices et Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Alors que vous unissez vos efforts dans une cause commune, puisse la Divine Providence vous servir de guide et d'inspiration.